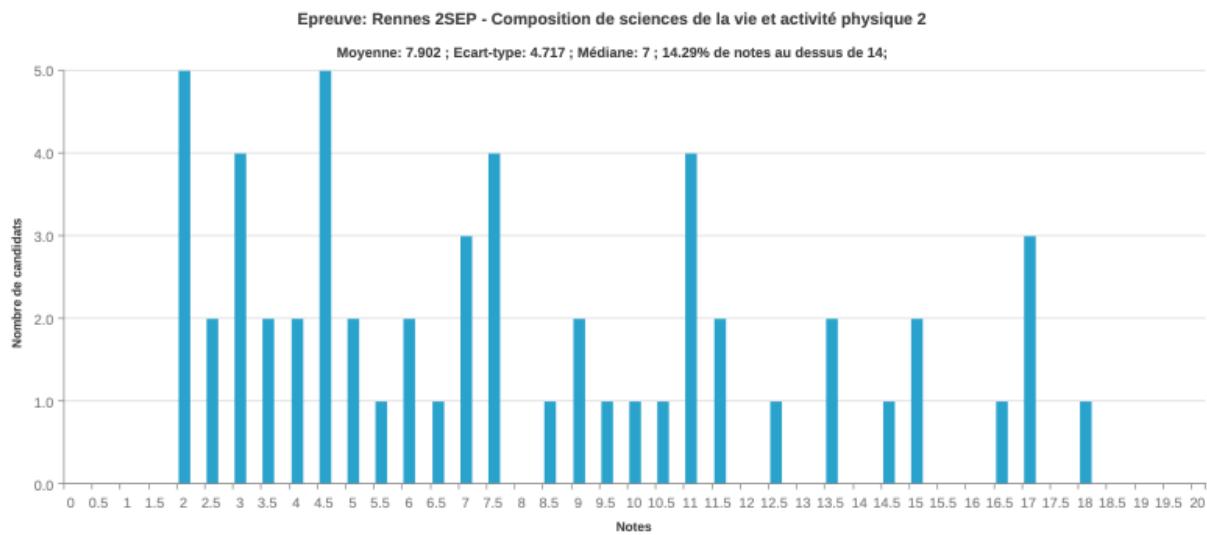


## Rapport de jury

### Épreuve de SVSAPS 2 - Physiologie

#### I – Statistiques



#### II – Rapport

Le sujet portait sur le système cardiovasculaire et son contrôle au repos et à l'exercice aigu et chronique.

L'ensemble des questions étaient posées de façon à mettre le système cardiovasculaire au centre des réponses. Il était donc nécessaire de bien lire le sujet et d'y répondre précisément sans étaler de la connaissance non directement en lien avec la question.

Sur la forme, il s'agissait d'un sujet « de cours », ne nécessitant pas d'analyse de données. Il demandait donc que les candidat.e.s connaissent les principaux mécanismes de régulation de l'activité cardiaque (automatisme cardiaque, régulation nerveuse et hormonale) agissant au repos et à l'exercice. Il faisait également appel aux connaissances relatives aux adaptations du système cardiaque à l'entraînement (bradycardie, hypertrophie, gain de contractilité...).

Comme les années précédentes, on ne saurait trop conseiller aux candidats de garder en mémoire qu'il s'agit d'une épreuve de physiologie de l'exercice physique. Trop souvent, les copies font état d'une connaissance des effets de l'exercice physique, en négligeant les aspects plus fondamentaux sur lesquels sont fondées ces connaissances.

Il est attendu des candidat.e.s la démonstration de leur capacité à faire le lien entre théorie (connaissances scientifiques issues du « laboratoire ») et pratique (le « terrain »). Il s'agit d'un exercice difficile qui demande un réel effort de synthèse entre ces deux types de connaissances.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée sur la forme de la copie. En effet, le respect des règles d'expression écrite fait partie intégrante de cette épreuve de physiologie de l'exercice physique.